



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 octobre 2008

Résolution 1839 (2008)

**Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 5992^e séance,
le 9 octobre 2008**

Le Conseil de sécurité,

Rappelant toutes ses résolutions sur la question, en particulier sa résolution 1808 (2008) du 15 avril 2008 (S/RES/1808),

Prenant note des rapports du Secrétaire général en date des 23 juillet (S/2008/480) et 3 octobre 2008 (S/2008/631),

1. *Décide* de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies pour une nouvelle période prenant fin le 15 février 2009;
 2. *Décide* de demeurer activement saisi de la question.
-

